

BARREAU DE TOULOUSE

# DISCOURS

prononcé le 10 Décembre 1922

A LA

RENTÉE SOLENNELLE

DE LA

Conférence des Avocats stagiaires

PAR

M<sup>e</sup> DUSERM

Bâtonnier de l'Ordre des avocats.

ET

Lettre adressée à Monsieur le Bâtonnier

Par M. le Premier Président RAMET



TOULOUSE

IMPRIMERIE V. BONNET

2, RUE ROMIGUIÈRES, 2

1923

# DISCOURS

prononcé le 10 décembre 1922

Par M<sup>e</sup> DUSERM

Bâtonnier de l'Ordre des avocats.

---

MES AFFECTIONNÉS CONFRÈRES,  
MESSIEURS,

Au temps, hélas ! révolus depuis bien des lustres, où j'étais jeune avocat débutant, comme certains qui m'écoutent, je m'insinuais discrètement et non sans quelques appréhensions, chez le famulus Joseph, Eminence grise, disait-on de notre Tribunal civil. Or, en cette parlotte défunte dont l'an dernier, ici même, on évoqua les souvenirs, dans ce club improvisé du Palais, réunissant la « *Gens Togata* », j'ai assisté durant les surséances, entre les grands Maîtres d'alors, aux controverses, aux discussions les plus amusantes, les plus singulières et spirituelles qui soient. Ma curiosité de néophyte en éveil, y recueillit, parmi les hommes d'affaires force conseils judiciaires, des anecdotes piquantes, saupoudrées de paradoxes : sociaux, littéraires ou juridiques, pétillants de verve et d'humour, mêlés, pour un

quasi-profane aux réflexions les plus inattendues.

C'est ainsi, qu'il me souvient notamment à l'époque des élections du Palais, parfois agitées, avoir entendu de lèvres éloquentes, tomber des condoléances aigües et malicieuses adressées au distingué confrère proclamé « Chef de l'Ordre », surtout à l'époque de sa future harangue d'intro-nisation. Cette compassion ainsi manifestée et en apparence sincère me remplissait alors d'un véritable étonnement.

J'estimais en effet, que les seuls à plaindre en l'occurrence étaient uniquement l'auditoire d'élite et les excellents confrères, qui de fort bonne grâce, avec une courtoisie sans bornes, sacrifiaient un congé dominical pour assister à des exercices de souplesse littéraire, en terrain peu varié et sur des sentiers traditionnellement trop explorés. Quant au grand Discours rituel, il m'apparaissait par contre pour le Bâtonnier élu, comme une joie sans mélange, en même temps qu'un considérable honneur.

Et songeant aux amplifications oratoires des jours — où selon le vers irrespectueux et un peu réaliste de Victor-Hugo :

« réveuse bourrique,  
« Grand diable de seize ans, on fut en rhétorique, »

composant à outrance, vers latins, et périodes cicéroniennes — je m'ébahissais, que des Avocats, les maîtres du Verbe, écrivant ou parlant dans mon imagination, comme l'on respire, puissent trouver quelque absinthe, dans le miel

glorieux d'un simple Discours français de Bâtonnat.

Et pourtant, ils avaient raison ces confrères en leur vieille sagesse aux sourcils froncés..... et je l'ai bien compris maintenant.

En effet, avec un enthousiasme de récent élu, au lendemain des vacances, comme le Sous-Préfet au champs de Daudet, invoquant la Muse des Comices agricoles, j'ai écrit la première et assez facile ligne de mon Remerciement : « Messieurs, mes chers Confrères », puis la veine s'est épuisée. Les mots se sont enfuis chanteurs effarouchés et j'ai songé qu'une chronique de la *Gazette*, même des conclusions d'incompétence, voire un acrostiche ou un sonnet, étaient moins compliqués et plus joyeux qu'un sujet à développer et à vous présenter. J'ai donc remis la suite à des temps plus propices.

C'est que, je le confesse Messieurs, et vous frémirez en l'apprenant, j'avais songé aux Rostres, au Forum, à la Barre, à la superbe harangue, éloquente, ordonnée, classique, originale, en un mot digne de vous. Comme Descartes, j'aurais eu mon Discours sur la méthode, *monumentum œre perennius*, destiné à dormir en rang honnête dans les Archives de l'Ordre, que seuls explorent au reste les Bâtonniers en mal d'enfantement académique.

Puis, quand avec une espérance que vous devinez, j'ai parcouru les catacombes infréquentées, où reposent les lignes de mes devanciers, j'ai été à la fois émerveillé et quelque peu anéanti. Tout avait été dit dans leurs œuvres.

Me souvenant à propos des ironies d'Horace et de Boileau et essayant mes épaules fatiguées, j'ai cru plus prudent et pour vous et pour moi, de renoncer à mon rêve téméraire.

Puisque au demeurant c'était surtout, avec le jeune Barreau que je devais entrer en communion plus intime, afin de conquérir sa confiance, sa sympathie; égrener pour lui quelques conseils pratiques et utiles, j'ai estimé qu'il était sage de ne point saisir la lyre d'airain, de me borner à un entretien amical plus pratique, d'un opium moins soporifique, au tranquille *sermo pedestris*, selon la jolie expression des anciens.

Le calme est revenu alors dans mon esprit, et ces pages j'ai pu enfin la semaine dernière, les tracer en y prenant même quelque plaisir, car redevenant moi-même, je ne forçais pas mon talent selon le judicieux conseil de mon vieil ami Lafontaine. J'y trouvais en plus, l'avantage de me faire mieux connaître par vous, mes jeunes confrères, et enfin, la satisfaction de remercier très simplement, mais du meilleur de mon être, du plus profond d'un cœur toujours vibrant, ce grand Barreau de Toulouse, un des plus remarquables de Province, pour l'honneur insigne qu'il m'a octroyé aux dernières élections, par ses votes si unis et quasi-unanimes.

Ai-je besoin en effet de chercher des expressions spéciales, ou des termes superlatifs, afin d'exprimer ma reconnaissance et les sentiments que j'éprouve vis-à-vis de mes pairs. Je ne le pense pas, bien qu'en certaines compagnies, moins hautes, moins anciennes que la nôtre, on

ait accoutumé de traduire la gratitude par des formules impressionnantes, où l'élu fait surtout état du néant de ses qualités, de l'absence de tout titre et de de la confusion immense qu'il éprouve, estimant ou feignant de persuader ses auditeurs, qu'il est absolument étourdi du rôle glorieux qu'on lui a dévolu dans une société d'admiration mutuelle.

En pays Académique, ce sont comme le disait naguère, un Immortel plein de finesse, le marquis de Flers « *des placements d'humilité avantageux* » et quasi-préventifs, à raison de la réponse malicieuse et traditionnellement acérée faite au récipiendaire, quand il prend et non pas *au figuré* croyez-le, la peine de s'asseoir. Mais ici, où vous êtes des résignés protocolairement muets et, en outre, de chers confrères, faisant profession d'indulgence, je puis me borner sans craindre aucune flèche de Parthe à vous redire la sincérité de ma joie en voyant, grâce à votre indulgente confraternité, la fleur précieuse du Bâtonnat s'épanouir à son heure dans ma carrière, qui près de vous et à cause de vous s'est si doucement écoulée.

Je n'ignore nullement du reste, que dans les importants Barreaux de province, tout comme à Paris d'ailleurs, s'il est de grands Bâtonniers, il en surgit souvent de plus modestes, et je n'éprouve aucune peine à me ranger dans cette catégorie de « *poetæ minores* ». Le commerce de ces derniers, est quelquefois plus agréable que celui des prétendus olympiens, qui d'ailleurs d'après la mythologie, pour conserver leur

prestige étaient obligés fréquemment de s'entourer de nuages ou de prendre des déguisements d'une franchise et d'un goût douteux.

Je me console aussi, en songeant que mon premier et cher Bâtonnier en une Cour voisine, appartenait à ce genre tempéré, et cependant nous fut infiniment précieux. Je lui ai conservé une reconnaissance attendrie, de l'appui, du réconfort qu'il donnait si généreusement à ses pauvres stagiaires, quand empêtrés dans une robe très avantageuse, étranglés par le rabat trop étroit et les manches en pleurs, ils erraient agités avant le sacrifice de l'audience première, dans le Palais de Justice de Montpellier. Notre gratitude lui imposa un banquet plutôt lacédémonien — l'escarcelle du stage étant peu gonflée d'honoraires -- et par compensation trois discours copieux. J'en ai un sur la conscience, avec celui-ci ce sera le deuxième. Notre hon Bâtonnier digéra le tout avec sa sérénité bienveillante.

Mon souvenir évoque non sans respect et quelque mélancolie l'excellent homme, mort depuis un quart de siècle, sa physionomie épanouie et rabelaisienne aux favoris majestueux en rames de galère, qu'agitaient les vagues de son éloquence. Praticien expérimenté de jadis, s'il ne faisait pas reluire un procès, il excellait à tirer parti des pièces de procédure.

Sa serpe un peu rude débroussaillait vivement les avenues juridiques, mais sans pouvoir leur donner les grandes échappées lumineuses, ou même la grâce des allées de Le Nôtre, des déli-

cieux jardins de Watteau et de Fragonard. Cela n'appartient qu'aux grands Maîtres.

Peut-être était-il resté trop fermé, trop dogmatique, trop isolé dans sa barrière de textes et ses cloisons de gloses, sans que sa vie intellectuelle s'aère de quelques brises du large, rafraîchissantes et inspiratrices. Je serais fort heureux de le valoir simplement, mais il me paraît néanmoins aujourd'hui, que sous couleur utilitaire, il avait du délaissier certaines cultures adventices qui, à mon humble avis, concourent largement à former l'Avocat complet, l'orateur qu'assurément, mes jeunes confrères, vous désirez devenir.

Par un anachronisme surprenant à son époque, mon vieux Bâtonnier, s'il avait eu la charge d'instruire la jeunesse française, de préparer ces réserves fécondes, ces pépinières où s'alimentent les carrières libérales, la nôtre particulièrement, eût partagé je crois, cette thèse qui a triomphé dans l'enseignement universitaire officiel, depuis 1902, jusqu'à nos jours, et que je considère comme une erreur fâcheuse, surtout en ce qui concerne la profession d'Avocat. Cette opinion, que certains partagent encore, affirme que pour la réussite dans une carrière éventuelle et déterminée, seule doit être admise, une MONOCULTURE intensive et spécialisée.

Plus de connaissances générales, plus de gymnastique intellectuelle; des études simplement techniques, des mouvements continus pour l'organe à développer. Vous connaissez tous cette thèse, cette théorie dont vous avez vu l'application.

Eh bien, puisque je dois traditionnellement vous proposer quelques directives pour cette carrière que vous abordez, j'ai pensé qu'elle était intéressante, en tout cas utile à examiner; — que je serai dans le train, à la page pour employer les mots de demain — en m'entretenant avec vous quelques instants de ce problème grave et complexe qui depuis juillet dernier a préoccupé même le législateur.

Il a provoqué des débats retentissants, où le grand Maître de l'Université, un de nos confrères que j'ai eu l'honneur de rencontrer jadis devant le Tribunal d'Orthez, a fait connaître son opinion autorisée en une langue qui n'était pas je vous le confesse, celle d'un élève des sections trop modernes. Dans cette controverse sur *l'utilité générale des Humanités classiques* et le renforcement des études gréco-latines vers laquelle paraît à nouveau s'orienter l'opinion, vous vous êtes sûrement demandés, vous génération ardente et toute neuve, quel parti, pour votre réussite au Barreau deviendrait le meilleur en ces débats sur *l'Humanisme* qui ressuscite des querelles fameuses.

Jeunes confrères que j'aperçois dans ces rangs, vous constituez pour mes contemporains comme pour moi-même, ainsi que je viens de le préciser, une génération nouvelle, et la différence est grande, nous le constatons, entre les jours d'hier et ceux d'aujourd'hui. Nous, vos anciens, nous ne nous apercevons peut-être pas que des parties de notre âme sont devenues parfois étrangères à notre temps; on ne suit pas tou-

jours le pas de la vie et l'homme reste surtout ce qu'il fut au moment de sa formation. Même rajeuni par Méphisto, Faust est condamné à porter en lui une âme vieillie et dépaycée parmi les jeunes générations !! Je ne serais donc pas étonné que votre avis puisse être totalement différent du mien.

Au reste, à cet égard, je viens de parcourir récemment, — car un avocat peut lire autre chose que les Codes —, un ouvrage de François Menré relatif aux « *générations sociales* » dont la pensée, peut paraître aussi étrangère sur certains sujets à la génération suivante, que si celle-ci était l'expression d'une autre race humaine. En effet, certains observateurs sagaces ont constaté ce fait : que les idées et les opinions se renouvellent graduellement, grâce à un remplacement des générations les unes par les autres. Il paraît que Hérodote déjà estimait que chacune d'elles succédait à la précédente selon un rythme de vingt-cinq à trente ans. Nous avons pu le vérifier.

Au dix-neuvième siècle par exemple, nous avons vu s'effeuiller les générations néo-classiques, romantiques, réalistes jusqu'en 1870. A partir de cette époque, il est plus malaisé de nous débrouiller au milieu des symbolistes ou décadents, des idéalistes et des écoles mixtes, qui se succèdent plus rapidement, comme l'indique Paul Bourget dans ses : « *Essais de Psychologie contemporaine* ». Celle qui a précédé la grande guerre, a été qualifiée par certains écrivains « *de génération nocturne* », c'est celle qui cher-

chait sa voie et comme une boussole affolée, cédait à tous les vents de l'esprit.

En la vôtre qui a surgi maintenant, le trait qui frappe le plus, c'est la tendance à l'individualisme, à l'indépendance marquée; le goût des sports, la passion de brûler les étapes, d'aller toujours plus loin, toujours plus vite, toujours plus haut; et par suite, on remarque dit-on moins en elle, l'attraction vers les sujets abstraits, les écritures attachantes, les études difficiles, les joûtes intellectuelles, vers ce que nous appelions jadis la haute culture classique et qu'un néologisme plus apparent que réel, qualifie aujourd'hui d'*Humanisme*.

Eh bien, mes jeunes confrères, comment appréciez-vous ou estimez-vous le concept que ce vocable représente ?

Au cours de votre formation spirituelle, des leçons reçues, qu'avez-vous pensé, comment avez-vous accueilli, — avec ironie ou ferveur, — ces opinions, ces aperçus, ces analyses qu'on soumettait à votre jeune critique, sur l'utilité de certaines connaissances générales, sur le fruit que vous pouviez retirer plus tard d'un contact approfondi avec les civilisations disparues, et de vos études sur les Belles-Lettres anciennes et modernes, qui formèrent jadis tant d'élites sociales ? De quels cycles êtes-vous venus à la Faculté de droit, après quelles épreuves, avec quels baccalauréats ? Latin-Grec ; Latin-Langue ; Latin-Sciences ; Sciences-Langues ? Je me perds un peu dans ces sections alphabétiquement rubriquées : A, B, C, D, lettres qui jadis pour les petits écoliers signifiaient le rudiment.

Je ne le sais, mais ce que je voudrais vous persuader, quel que soit l'horizon particulier qui vous a été ouvert, c'est que pour votre carrière d'avocat, comme pour la satisfaction de votre vie intime, à mon modeste avis, vous gagnerez singulièrement à retremper vos lèvres dans cette coupe fortifiante où après plus de vingt années de dédain, on offre à votre soif sous cette étiquette nouvelle : *l'humanisme*, le vieux vin de *l'idéal* qui tonifia les cerveaux de vos pères.

On veut remettre maintenant en honneur, ce que nous dénommions avec raison et quelque fierté dans le clair pays de France, les Humanités, *Humaniores litteræ*.

Leur importance pour le Barreau, à côté du Droit et de la Science jurisprudentielle, mes éloquents prédécesseurs l'avaient déjà fait remarquer, avec leur expérience. C'est ainsi que je retrouve dans le Discours de l'un d'eux, M<sup>r</sup> Boscredon, étincelant et vigoureux comme ses plaidoiries, ces lignes vieilles de près de quinze années, écrites en pleine réaction utilitaire. Écoutez-les, jeunes gens :

« Il est à côté du Droit, une culture dont notre  
« profession ne saurait se passer; ce sont ces  
« chères Belles-Lettres qu'on désignait jadis  
« sous le nom d'Humanités, nom expressif et  
« juste, car il semble bien qu'elles fussent et  
« demeurent les fidèles et intimes confidentes  
« de l'Homme, et que plus on puise à leur  
« source, mieux on pénètre et on s'assimile  
« l'essence de l'Humanité ! »

Quelles vraies et fortes pensées, Messieurs,

et quelle noblesse d'expression ! Ecoutez encore :

« Que servirait de connaître le Droit, si vous  
« ne connaissiez les hommes, les mobiles qui  
« les meuvent et les intérêts qui les agitent.

« Or, je vous le demande, qui vous initiera à  
« cette psychologie, à cette science des âmes  
« mieux que les philosophes et les poètes, les  
« penseurs et les moralistes. Reste-t-il beaucoup  
« à apprendre du cœur humain après Montai-  
« gne et La Bruyère, Molière et Saint-Simon,  
« et tant d'autres dont vous prononcez les  
« noms ?..... »

Et complétant la pensée de votre ancien et éloquent Bâtonnier, j'ajouterai : qu'allons-nous découvrir dans ce domaine sans les anciens qui ont formé nos écrivains et fait concourir au progrès d'un même effort l'expérience et la sagesse des siècles ?

Aussi, mes chers Confrères, pour le perfectionnement de notre profession, nous pouvons encore puiser d'utiles leçons dans leurs œuvres qui semblent périmées et abolies par les lois de l'évolution. C'est pour cela qu'ils devront demeurer, et comme l'indiquait M. Bérard, qu'aucun mythe et aucune idéologie ne parviendront à les exclure de la civilisation qu'ils ont fondée.

Ne croyez donc pas, mes jeunes Confrères, qu'à raison des progrès merveilleux accomplis par nos sociétés, de la marche du monde, vous ne pouvez rien demander à ceux qui vous ont précédé. Ne pensez pas que les études approfondies peut-être de quelques-uns d'entre vous, sur les langues utilitaires, vous permettent de les

substituer à celles de cette antiquité gréco-romaine dans laquelle selon une expression des plus justes « le monde moderne plonge par toutes ses racines » et spécialement vous l'avez appris, les origines du droit que vous devez interpréter.

Certainement vous avez suivi les débats récents de la Chambre, et il semble que l'orientation ait évoluée comme jadis vers la culture classique. L'opinion compétente s'inscrit contre les programmes de 1902, et tout récemment, dans un quotidien fort averti, *l'Express du Midi*, je trouvais un magistral article sur ce sujet, avec la signature E. Lebreton. L'auteur applaudit à cette tendance marquée, en expliquant avec raison qu'en revenant au latin, on apprend l'art de conduire et d'exprimer sa pensée. Et il cite l'opinion autorisée d'Anatole France et de Barrès.

« Le Bachelier dit ce dernier, rompu aux humanités, apportera aux Facultés plus spéciales destinées à lui fournir ses derniers instruments, un esprit souple, agile, aéré, sensible et ouvert. »

M. Lebreton rappelle qu'avant la guerre, les directeurs des grandes Ecoles : *Centrale, Polytechnique* se plaignaient déjà que leurs nouvelles recrues fussent incapables de rédiger nettement le moindre rapport, comme de conduire sans effort leur pensée, par défaut d'élémentaire culture, littéraire et classique!!

Elémentaire culture en effet, car un professeur de première a signalé au Ministre, qu'un de

ses élèves, ignorait absolument ce qu'était Démosthènes, et ne savait pas s'il s'agissait d'un Latin ou d'un Grec. Admettez-vous, mes chers Confrères, qu'un futur avocat puisse sans danger pour son avenir, méconnaître ainsi toute une civilisation. Ne pas savoir ce qu'était le grand orateur athénien, c'est ignorer sûrement et Socrate et le divin Platon, le siècle de Périclès, les jours glorieux de l'Hellade, son art merveilleux : Phidias, Apelle, Praxitele, l'avocat Hypéride déchirant les voiles de Phryné devant le tribunal des Héliastes éblouis. C'est être incapable de lire : la Prière sur l'Acropole de Renan, les Trophées de Hérédia, les Poèmes de Leconte, de l'Isle, les vers de Théophile-Gautier, de Verlaine et de Samain, de comprendre les mythes anciens et les temps fabuleux regrettés par Musset :

« ..... où le Ciel sur la Terre,  
« Marchait et respirait dans un peuple de dieux;  
« Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,  
« Secouait vierge encor les perles de sa mère  
« Et fécondait le monde en tordant ses cheveux... »

— Vous voulez être des orateurs, mes jeunes Confrères, des écrivains aussi, car il faut savoir écrire avant de bien parler; vous souhaitez que vos plaidoiries soient remarquées par le raisonnement sûr, l'art et le goût, dans une langue claire, souple et précise. Eh bien, soyez persuadés que votre formation professionnelle deviendra plus parfaite, si à vos Études juridiques, à votre pratique progressive de la Barre, qui en sont évidemment le « *substratum* » nécessaire,

vous pouvez ajouter certaines leçons de la Faculté des Lettres voisine, où jadis les avocats ne dédaignaient pas de conquérir un second diplôme de licencié.

Cet effort accessoire, pénible, je le reconnais, ne sera pas perdu en ce qui concerne votre future profession, à laquelle vous devez faire confiance en comptant sur sa pérennité, car, après avoir été combattue et discutée, ébranlée peut être il y a quelques années, elle paraît avoir puisé dans ces attaques une jouvence nouvelle. Les décrets du 20 juin 1920, réglementant à nouveau notre noble et belle profession, l'article 96 de la loi du 31 décembre 1921, complétée par le décret du 13 juin 1922, qui consacre notre Personnalité civile, lui donnent un regain de réconfort et de vitalité.

Il en sera de nous, Messieurs, comme de la magistrature; nous ne pouvons périr. Avec elle et à côté d'elle nous constituons une aristocratie, mais ouverte à toutes les classes sociales et au sens grec et relevé du mot *aristos*; c'est-à-dire que nous tâchons de former une sélection parmi les meilleurs. Magistrats et avocats nous nous estimons mutuellement, parce que nous avons une origine commune, un culte semblable pour la justice, et un pareil respect de la loi, respect qui chez nous tout naturellement et sans effort, environne ceux qui ont la redoutable et très haute mission de l'appliquer. Au reste, mes jeunes Confrères, ces magistrats, vous le constaterez partout, et surtout dans notre beau ressort — si heureusement dirigé par des mains souples,

habiles, vigilantes et toujours bienveillamment ouvertes —, ils nous rendent en affection sympathique facilitant notre tâche, en protection tutélaire pour nos droits légitimes, tout ce que nous leur donnons de déférence sincère et de très haute estime.

Vous voyez donc, mes chers Stagiaires, par ce que je viens de vous dire, que votre bonne volonté, votre désir si naturel de réussir dans votre carrière, seront secondés au Palais, plus peut être que vous ne le pensiez tout d'abord. Du reste, à mon avis, quelques modestes que soient en apparence les qualités, les aptitudes et le talent, il y a pour tous au soleil du Barreau, une place sinon la même, du moins très honorable, si l'on possède, l'amour de sa profession, l'activité au Travail et surtout la Persévérance.

Certes, quand vous entendez, que vous admirez ces confrères qui m'entourent, que vous les écoutez à la Barre, en rendant hommage à leur habileté et aux ressources de leur talent, lorsque vous songez qu'à côté d'eux doit commencer votre route, que vos pas non entraînés doivent s'efforcer de les rejoindre, la tâche peut paraître ardue et le résultat bien lointain. Mais réfléchissez alors; il en fut de même pour vos aînés, ils sont passés par les mêmes débuts et les pareilles inquiétudes. La barque de leurs espoirs sembla aussi bien fragile, quand ils saisirent les rames et cependant beaucoup,

« Comme Ulysse ont fait un beau voyage,  
« Ou comme celui-là, qui conquit la Toison... »

Pour vous donner un encouragement, puisque dans le miroir décevant des jours, je fais figure *d'ancien — Candidior, postquam jam tondenti barba cadebat* —, que les anciens se plaisent à raconter, voulez-vous que nous évoquions ensemble, l'état d'âme d'un stagiaire de 1888-1889. Ah combien avec un bagage juridique léger, malgré le doctorat, des relations inexistantes, il devait lui paraître téméraire de prétendre se mouvoir, rester et respirer au Palais toulousain d'alors !

Il suffira pour cela, de rappeler quelles notoriétés, quels talents — il en est de semblables aujourd'hui — se rencontraient au Tribunal et à la Cour, et je ne parlerai que des disparus, afin d'épargner la modestie des autres.

1888-1889 période agitée du Boulangisme, époque du beau général à la barbe blonde, qui après une idylle de sous-lieutenant finit dans un drame sanglant au cimetière d'Ixelles. En 1888-1889, les causes sensationnelles auxquelles vous rêvez, de correctionnelle ou d'assises allaient surtout à un confrère, bienfaiteur de l'Ordre, qui a voulu mourir drapé à 81 ans, dans sa vieille robe d'avocat. C'était M<sup>e</sup> Favarel, aux yeux narquois et vifs, entre ses favoris déjà neigeux débordant le large col cravaté d'une lavallière flottante, à la physionomie spirituelle et fine de Maître parisien et que nous perdîmes l'an dernier seulement. Il triomphait devant les juridictions pénales en compagnie de M<sup>e</sup> Jaffary, rasé jusqu'à l'âme, les gros yeux à fleur de tête, tribun et député en puissance disait-il, parce *qu'élu, mais*

*non proclamé*; ex-avoué, ancien capitoul, orateur populaire qui se laissait complaisamment appeler « notre petit Lachaud ».

M<sup>e</sup> Pillore, le regard bleu, *très fin* malgré son sourire puéril, visage glabre aussi, sauf une ombre de favoris ras à la diplomate, accumulait les dossiers civils, ceux des administrations, de l'Etat et de la Ville. Très aimable, et avocat décoré — tradition qui s'est glorieusement perpétué dans son cabinet, non tombé en quenouille — il était harcelé par ses clients, qui le faisaient lever à sept heures, coucher à minuit, déjeuner en hâte et fort mal dîner. Au reste, il savait s'en débarrasser d'une preste consultation entre deux huis, d'un « oh » « oh » approbateur de leurs confidences, ou avec son aphorisme fameux : Poser la question c'est la résoudre.

M<sup>e</sup> Lauzeral en cravate blanche à la Berryer, jambes courtes, râblé et solide, escorté de son fils Paul, à la raie blonde et indigente, solennel derrière un binocle d'or, suivait encore des audiences ou il épouvantait l'adversaire, disait le fils — peut-être le juge — par un *arpent* de conclusions, méthodiques et savantes, divisées et subdivisées. M<sup>e</sup> Massol, à la longue barbe rutilante de sollicitor britannique, dressant sa haute taille, argumentait copieusement devant le tribunal, complété souvent par notre regretté et fort habile confrère, M<sup>e</sup> Laumond-Peyronnet, à la physionomie fleurie et joyeuse.

A la Cour — que dirigeait un magistrat de tout premier plan, M. le Premier Président Fabre-

guettes, avec M. Lasserre, procureur général de relief moindre quoique d'allure avantageuse, péripatéticien fervent et décoratif de la rue Alsace — fréquentaient des avocats très connus et fort occupés. La Grand'Chambre retentissait des éclats de voix de l'ancien secrétaire de Fourtannier, M<sup>e</sup> Albert. Celui-ci quoique déjà âgé, sous sa robe déteinte, sa toque ronde, archaïque et poussiéreuse, pétrissait la Barre avec vigueur, en martelant d'un talon usagé, ses phrases impeccablement ordonnées et littéraires et ses plaidoiries savoureuses. On y rencontrait fréquemment M<sup>e</sup> Gardelle, figure fine et distinguée de magistrat démissionnaire, ornée de côtelettes discrètes et blondes, à la parole élégante et châtiée de Mainteneur; M<sup>e</sup> de Laportalère, dialecticien habile, froid, mesuré et très estimé, masque sévère de gentilhomme ligueur évadé de son cadre, auquel il ne manquait semblait-il que la fraise et le pourpoint.

Enfin surgissait, dans sa marche scandée, un peu lourde, Henri Ebelot, *Le Maître* ! Assez distant, taille imposante, verbe hautain, profil olympien, au nez dédaigneux et noble, encadré de longs cheveux argentés, rejetés fréquemment en arrière par une main nerveuse et frémissante sous l'action oratoire, il était l'adversaire toujours égal à tous, le contradicteur fécond en systèmes juridiques merveilleusement équilibrés, redouté, redoutable et admiré, même des grands Avocats de la capitale ! Dufaure, Jules Favre, Falateuf, Pouillet, Dubuit, Waldeck-Rousseau qui rendaient publiquement hommage à sa va-

leur souveraine. Saluons, Messieurs, c'est une de nos gloires !

Et à côté de ces vieux noms classés et connus, brillait une pléiade plus jeune : M<sup>e</sup> Virenque, un des secrétaires d'Ebelot, le caustique Gamard-Clairin, formé à l'école de M<sup>e</sup> Pillore; M<sup>e</sup> Armaing, avocat consciencieux et tenace, enlevé subitement en pleine course, de Peyralade, critique d'art et polémiste, Passama, professeur et juriste, Ernest Ferras, dont le portrait fut crayonné l'an dernier ici même, Ferras, avocat doublé d'un lettré et d'un journaliste, qui m'appella à « *La Gazette des Tribunaux du Midi* » et, dominant toute sa génération, de sa verve incisive et inépuisée, nerveux, vibrant et passionné, M<sup>e</sup> Paul Desarnauts, celui que j'ai le plus aimé; qui serait si heureux de m'entendre à cette place, mon premier maître et mon ami, lame d'acier loyal, qui brisa le fourreau; l'avocat le plus populaire, le plus connu de Toulouse, de qui le souvenir est encore tout vivant et dont le nom respecté, revit rajeuni à notre Tableau des stagiaires de l'année 1922 !.....

— C'était parmi de tels rivaux, en ce milieu concurrent, que devaient donc s'inscrire, se mouvoir et persévérer, et les débutants de 1888-1889 et bon nombre de ceux qui m'entourent, et dont je vous cèle les mérites.

Il est vrai qu'à cette époque : bicyclette, auto, foot-ball, tennis, polo se trouvaient moins en faveur; les robes étaient plus longues et les idées peut-être moins courtes. Le Palais y gagnait; anciens et nouveaux vivaient plus intimement,

la confraternité était mieux resserrée. Dans cette fréquentation très étroite, on trouvait des leçons pratiques, des conseils, des appuis, des directives utiles, accompagnées de quelques dossiers amicaux.

C'est sans doute à raison de cet état d'esprit, de ces rapports plus fréquents alors, que le débutant de cette période dont je vous parle, dont j'ai le mieux connu la carrière, pût trouver quelque temps après son inscription, une feuille judiciaire pour déverser sa jeune activité, puis un patronage affectueux et puissant.

Et depuis, doucement avec patience et tenacité — comme vous le ferez vous-même, jeunes gens — non loin de votre dévoué Bâtonnier de l'an dernier, son contemporain, il creusa son sillon dans un sol parfois aride et pénible, mais où germaient, consolatrices, quelques fleurs d'espérance et d'amitié.

Ce labour ne fut peut être pas original et très profond, mais il demeura constant et droit, et avec la gerbe modestement moissonnée, il y recueillit ce que vous récolterez également : la joie du devoir accompli, l'inestimable douceur de vivre quotidiennement au contact d'une élite, la sérénité de la conscience, et par surcroît, quand le soir s'approcha, grâce à l'estime et à l'indulgence de ses pairs, le couronnement d'une carrière, puisqu'il est le Bâtonnier de 1922, qui aura la joie de diriger vos premiers pas juridiques.

Vous le voyez, jeunes Confrères, chaque stagiaire peut espérer trouver un jour dans les plis de sa toge, le Bâton symbolique de Saint-Nicolas, insigne du *Maréchalat* de notre Ordre.

Confiance donc et courage, vous notre lignée spirituelle, qui perpétuerez notre grande famille judiciaire, accrue ce mois-ci de dix-neuf stagiaires. Soyez fiers de lui appartenir et faites tous vos efforts, pour maintenir son éclat et son renom.

Pour bien vous former après vos études théoriques, venez à ces conférences du stage, où se disciplinera votre ardeur. Fréquentez cette école pratique des Audiences civiles que rien ne remplacera. Et puisque vous débutez, que vous désirez des clartés de tout, assistez aussi quelquefois aux débats des tribunaux de paix. A Toulouse, vous y trouverez d'habiles confrères, vous y serez d'ailleurs accueillis avec égards et une faveur particulière, par des magistrats distingués que j'ai appris à estimer avec trente années d'une suppléance dont je m'honore, et où j'ai vu briller trois de nos Bâtonniers.

N'oubliez pas le Conseil de guerre, où fraternise avec le Code et la Toge qui triomphe même quelquefois, cette épée de nos chers et vaillants officiers, que plusieurs d'entre vous ont d'ailleurs portée fièrement. Vous y rencontrerez des juristes redoutables sachez-le, mais d'une courtoisie parfaite. Conservez un droit de regard sur la juridiction consulaire, où des robes déposées par notre Ordre attendent qu'on les utilise, et aussi sur le Conseil de préfecture, tribunal administratif. Je me montre éclectique, adapté aux nécessités de notre époque, je ne vous enferme pas comme certains détracteurs de notre Corporation le prétendent, dans une Tour d'ivoire sans horizons.

Vous avez le droit puisé dans la Loi, nos Traditions et nos usages, de porter dans tous les prétoires, votre fanion secourable, mais il faut qu'il soit tenu haut et ferme; que vous soyez toujours et partout des Avocats pénétrés du respect de leurs fonctions et de nos règles les plus strictes. Votre Conseil de discipline, état-major d'élite qui m'assiste si heureusement et votre Bâtonnier entendent les maintenir sans faiblesse ni compromission, comme leurs devanciers.

Quant à vous, mes jeunes amis, Travaillez les yeux très hauts fixés sur cet idéal : la Justice, le Droit. Si le découragement, la fatigue vous envahissaient un jour, songez, vous qui connûtes les sports difficileux à l'athlète antique, que le doux *Horatius Flaccus* je crois, célèbre dans ses odes, en dépeignant ses efforts pour le laurier olympique : « *Sudavit multum et alsit* », il fut tour à tour trempé de sueur et mordu par le froid. « *Abstiniit Venere et Vino !* »

Privation pénible, penserez-vous, même au prix du triomphe final. A cet égard, le régime sec d'Amérique ne me paraît pas convenir aux fils des Latins; d'autre part, je sais que notre race à besoin de vaillants et nombreux rejets, enfin, j'ai lu jadis que l'épicurien Horace lui-même, appréciait l'amphore de vieux Falerne et ne dédaignait ni Pyrrha la Blonde, ni Galathée aux bras blancs; aussi ma Traduction et mes conseils plus indulgents seront : Soyez modérés et tempérants.

Ainsi par votre labeur continu, sans lassitude, vous ressemblerez à ces Maîtres dont j'ai essayé

de rappeler les qualités, la gloire et les succès; vous pourrez les suivre et parfois les égaler.

Pour ma part, mes jeunes Confrères, aujourd'hui où je devais évoquer leurs ombres, ou leur souvenir, afin d'exciter votre émulation, je regrette de ne posséder qu'un bout de crayon de journaliste occasionnel, et une mince plume d'avocat. Afin de magnifier comme il convient ce grand Barreau Toulousain auquel on est si fier d'appartenir, c'est le burin d'acier trempé qu'il aurait fallu. Avec lui, j'aurai pu graver noblement comme le disait le poète, *l'hymne au sang de ses fils* :

« Sang latin, sang vermeil, sang fait du sang des vignes ;  
« Oh sang de nos aïeux, doux, héroïque et fier... »

Vous serez indulgents à mon effort, mes affectionnés Confrères, et vous me pardonnerez, si me laissant griser par un tel auditoire, j'ai abusé de l'heure.

Et cependant, je vous prie d'écouter quelques instants encore, les jeunes et brillants lauréats du stage, car ils vont vous démontrer que les espérances de leurs aînés, pour eux se sont déjà réalisées.

---